

COMPLIMENT fait le 31. Mars 1656 par Mr. l'Évêque de LAON, à présent Cardinal D'ESTRÉES, Commandeur des Ordres du Roi, lorsqu'il fut reçu à la place de Mr. Du Rier.

MESSIEURS,

JE n'ai différé si longtemps à vous venir remercier de la place que j'occupe aujourd'hui dans votre Compagnie, qu'afin d'y entrer avec toutes les marques qui pouvaient m'en faire paraître plus digne. Lorsqu'elle me fut accordée, l'état où j'étais ne me permit point de venir dans un lieu si public et si considérable, et pour l'intérêt de votre Corps, aussi bien que pour celui de mes affaires, je devais attendre la justice que je reçus quelque temps après. C'est la seule raison qui m'a fait retarder les très humbles grâces que je vous rends à cette heure ; mais ne croyez pas, MESSIEURS, que ce retardement ait affaibli ma reconnaissance. Je connais trop le prix de cette obligation, et le mérite de votre Compagnie, pour être capable d'un tel défaut. Je sais que nous vous devons tout ce qu'on doit de politesse et d'éloquence dans ce Royaume, et que vous ne possédez pas moins la science des choses que celle des paroles, quoi que vous ne paraissiez assemblés que pour perfectionner le langage. Rien ne me semble plus honorable que les soins et l'application de votre Fondateur dans la hauteur et dans l'infinité de ses desseins ; il s'est toujours proposé l'établissement de vos Assemblées comme un moyen important pour sa gloire, et avantageux à ceux de sa Nation ; et je ne trouve rien de plus heureux que d'avoir pu réparer la perte d'un tel Protecteur, par l'appui de celui que vous lui avez fait succéder, qui n'est pas moins le Chef de l'Eloquence que de la Justice, et dont les avis ne doivent pas être moins estimés que la protection. Cependant parmi tant de considérations, j'avoue que la manière dont vous m'avez voulu choisir est dans cette rencontre ce qui me touche davantage. Vous m'avez pris dans la disgrâce, et vous n'avez point redouté ce qui donnait de la crainte à tout le monde. On dirait même que vous voulûtes alors opposer cette consolation et ce remède aux maux que la fortune me faisait ; aussi vous puis-je protester que j'en conserverai toujours une parfaite reconnaissance, et que quelque place que je remplisse ailleurs, elle ne m'inspirera point une satisfaction plus juste et plus naturelle que celle-ci. Je rencontre dans les autres le crédit de mes proches, le bonheur de ma naissance et les dispositions favorables de la Cour ; mais il me semble que celle-ci appartient toute à ma personne, et que je ne la dois qu'à la bonne opinion que vous avez conçue de moi. Ce n'est pas toutefois sans embarras et sans inquiétude que je viens parmi vous, puisqu'avec assez peu de lumière et de capacité, je m'expose à la vue de tant de personnes savantes et éclairées.

RÉPONSE au Compliment fait par Mr. l'Evêque de Laon, Duc et Pair de France, à présent Cardinal D'ESTRÉES, le jour de sa réception à l'Académie.

MONSIEUR,

CETTE Compagnie se sent très honorée de tant de marques d'estime, et d'affection que vous lui donnez.

Lors même que vous lui étiez encore une personne étrangère, elle se réjouissait pour l'intérêt du Public, et pour la gloire de notre Siècle, de voir également éclater en vous la naissance, la fortune, les inclinations nobles et vertueuses, les lumières, et le savoir.

Aujourd'hui que vous vous donnez à Elle, juge, MONSIEUR, quelle doit être sa joie, et combien elle est touchée de tous ces riches et précieux avantages, qu'elle regarde déformais comme siens.

J'ai tort pourtant de vous les faire considérer, la place que j'ai l'honneur d'occuper m'oblige, ce semble, à vous tenir un autre langage.

Non, MONSIEUR, pour être un véritable Académicien, ne considérez, s'il se peut, que ce qu'on doit estimer en l'Académie. Fermez les yeux en notre faveur à tout ce que vous avez de grand et de relevé ; oubliez parmi nous qui vous êtes, il suffit que nous ne l'oublions jamais.

De quelque sorte que vous honoriez les belles Lettres, j'ose vous promettre que vous ne vous en repentirez pas. Elles rendent avec usure ce qu'on leur prête ; il n'est rien dont elles ne soient capables : mais elles ne réussissent jamais si bien qu'en ces glorieux Emplois, que vous aurez droit de leur donner. Quand quelqu'un en fait des instruments de sa subsistance, et des armes contre la pauvreté, elles le soulagent autant qu'elles peuvent ; mais c'est bien souvent avec moins de succès, car elles sont nées pour quelque chose de plus grand, et ces Reines ne savent pas faire les esclaves.

Ce qu'elles aiment, c'est de triompher dans les Conseils, de régner sur l'esprit des peuples, d'être les compagnes des premières Dignités, l'ornement des Cours l'appui des Sceptres et des Couronnes.

En voulez-vous, MONSIEUR, un illustre exemple ? vous l'avez devant les yeux. Si notre grand Protecteur leur a fait part de son travail et de ses veilles, elles lui ont prodigué tous leurs trésors ; s'il les a comblées d'honneur, elles l'ont couvert de gloire, et l'on ne peut dire si dans ce noble commerce elles ont plus donné que reçu.

Vous le voyez aujourd'hui présider à cette Assemblée, dont il est les délices, mais vous le pouvez voir tous les jours dispenser les grâces et la justice du Prince ; c'est-à-dire la félicité publique à toutes les différentes Provinces de ce grand Etat, comme cet Apollon des Poètes, qui présidait véritablement sur le Parnasse au milieu des Muses, mais qui ne laissait pas cependant de distribuer incessamment la lumière, et avec elle la joie et l'abondance à tous les peuples de l'Univers.

Mais ses propres Eloges lui pourraient déplaire ; il vaut mieux ne vous parler en sa présence, que de notre auguste Fondateur, dont la mémoire lui est si chère, et les louanges si agréables.

Ce fameux Ministre, à qui la France doit tant de victoires et tant de prospérités, le prodige de son Siècle, que des Siècles à venir ne pourront assez admirer, en même temps qu'il ouvrait les yeux sur tout le monde Chrétien, n'y ayant point de partie en toute l'Europe qu'il ne défendît, ou dont il n'eût à se défendre, il tournait ces mêmes yeux sur les exercices de l'Académie ; et si ce n'était pas la plus grande, c'était peut-être la plus douce de ses pensées.

Estimez toujours très-digne de votre affection, MONSIEUR, une Compagnie que ces deux Grands hommes n'ont pas estimée indigne de leurs soins.

Puissiez-vous marcher sur les traces de ces deux Héros, vous ne sauriez vous rien proposer, nous ne saurions vous rien souhaiter de plus glorieux, ni de plus illustre.